

**LETTRE OUVERTE: Le respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité doivent être au cœur de la visite du Président Enrique Peña Nieto.**

Mexico, 4 Juillet 2017

**Monsieur Emmanuel Macron.  
Président de la République Française.**

Monsieur le Président,

Les organisations signataires de la présente lettre, nous dirigeons à vous afin de solliciter que la grave crise en matière de droits de l'homme que traverse le Mexique, soit à l'ordre du jour lors de votre rencontre avec le Président Enrique Peña Nieto, le 6 Juillet prochain.

Comme vous le savez probablement, le Mexique traverse depuis 10 ans une augmentation sans précédent du nombre de cas de violences et du taux d'impunité. Le déploiement des milliers de soldats dans le but de prendre en charge certaines responsabilités en matière de sécurité, dans le contexte de la guerre contre les drogues, a provoqué une vague de violations graves aux droits de l'homme du fait que les forces armées loin de se cantonner à agir comme un appui aux autorités civiles, ont de fait pris en charge des responsabilités des services de polices.

Le solde de cette stratégie de sécurité est dévastateur: plus de 150 000 homicides selon le Haut Commissaires des Nations Unis au Droits de l'Homme et au moins 77 plaintes pour des exécutions extrajudiciaires, plus de 8000 cas de tortures, dont 1207 commis par des militaires, plus de 30 000 disparus selon le Registre National des Personnes Disparues et plus de 300 000 personnes victimes de déplacement forcé à cause de la violence. Les migrants, en transit sur le territoire mexicain, sont particulièrement affectés, bien qu'il n'existe pas de chiffres officiels. Au moins trois massacres ont été documentés contre des migrants centraméricains en situation illégal, ce qui représente près de 314 victimes, sans que les responsables aient été identifiés. D'autre part, l'absence de mesure préventive, d'enquête efficace, la discrimination constante infligée aux femmes, aux mineurs, à la communauté LGBTTTTI et aux peuples indiens, de même que les communautés qui défendent de leur territoire. A cela s'ajoute, les violations constantes aux droits économiques, sociaux et culturelles, particulièrement en tant que dommage collatéral d'activité d'entreprises.

Ces chiffres révèlent le terrible héritage de l'administration d'Enrique Peña Nieto: il ne s'agit pas de cas isolés, au contraire, ce sont des faits généralisés qui prouvent le désintérêt et l'incapacité des institutions mexicaines pour enquêter et sanctionner les auteurs de ces crimes.

Ce début d'année 2017 est particulièrement alarmant: depuis Janvier, l'Union Européenne a appelé publiquement le gouvernement mexicain à faire la lumière sur les divers cas d'assassinat de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes, plus d'une douzaine de fois. Le 16 Mai dernier, la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires Étrangères et la Politique de Sécurité, affirmait qu'avec 7 assassinats de journaliste depuis le début de l'année et 15 en 2016, le Mexique est un des pays les plus dangereux du monde pour les travailleurs des medias<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Déclarations de la Porte-parole de la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires Étrangères et la Politique de Sécurité.

Nous sommes particulièrement préoccupés par les crimes violents commis depuis le début de l'année, notamment les exécutions extra-judiciaires commis contre des civils par des militaires le 3 Mai dernier, à Palmarito, dans l'état de Puebla, ou encore les assassinats de défenseurs de droits de l'homme comme Isidro Baldenegro López et Juan Ontiveros, assassinés les 15 et 31 Janvier dernier dans l'état de Chihuahua, Miriam Elizabeth Rodríguez Martínez, assassinée le 10 Mai dans l'état de Tamaulipas, Miguel Vázquez et son frère Agustín Vázquez assassinés le 20 Mai dans l'état de Jalisco, et enfin Meztli Sarabia Reyna assassinées le 29 Juin à Puebla. D'autre part, les exactions commis contre les journalistes tels que : Filiberto Álvarez Landero, assassiné le 1er Mars dans l'état de Morelos, Cecilio Pineda Birto assassiné el 2 Mars dans le Guerrero, Ricardo Monlui Cabrera, assassiné le 19 Mars a Veracruz, Miroslava Breach, assassinée le 23 Mars dans l'état de Chihuahua, Max Rodríguez Palacios assassinés le 14 Avril en Baja California Sur, Javier Valdez assassiné le 15 Mai dans l'état de Sinaloa, Jonathan Rodríguez Córdova, fils de la journaliste Sonia Córdova, assassiné dans un attentat contre sa mère dans l'état de Jalisco le même jour et Salador Adame porté disparu le 19 Mai et retrouvé mort dans le Michoacán, sont autant de preuves de la magnitude de la crise que traverse actuellement le pays.

Il faut souligner que les agressions a défenseurs et journalistes telles que le sont les menaces, les violations de domiciles, la censure, le harcèlement judiciaire et l'espionnage sont un reflet du manque de politique global de protection et prévention des attaques contre ces personnes. De même, il est préoccupant que les incitatives mises en place, qui bénéficient d'une reconnaissance internationale, comme par exemple la Commission légiste pour l'identification des migrants assassinés, voient leur travail menacé par une cessation d'activité, comme s'est d'ailleurs arrivés à d'autres mécanismes destinés à la collaboration entre société civil et experts internationaux.

Au même titre, nous somme préoccupés par diverses propositions de lois ou de reformes qui pourraient porter une grave atteinte aux droits de l'homme, comme par exemple la récente Loi de Sécurité Intérieur ou encore la contre-réforme en matière pénale, qui représente un grave recul en matière de justice après des années d'avancés dans la consolidation du nouveau système pénale. En parallèle, des reformes structurelles essentielles à l'état de droit tel que la consolidation d'un Procureur General de la République autonome, et la loi sur les disparitions forcés, peine à avancer pas au sein du Congrès.

Monsieur le Président, dans de telles circonstances, nous lançons un appel à la France, un pays qui se définit par son caractère démocratique et son respect des droits humains, pour que ce respect soit aussi demandé à ses allies, notamment le Mexique.

Chaque année, votre pays joue un rôle actif et critique au sein du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unis. La France a fortement contribué à sa consolidation et a promu l'application scrupuleuse des mécanismes de protection des droits de l'homme. Enfin, la France a su se montrer ferme devant les différentes formes de menas qui aurait pu mettre en péril son indépendance et impartialité.

Pour ces raisons, nous vous sollicitons :

**Premièrement :** De consolider la relation bilatérale avec le Mexique, dans le but de garantir que les efforts en les actions qui puissent être prise en commun, contribuent au respect et à la protection des droits de l'homme dans nos deux pays. De la même manière, nous appelons le chef de l'état mexicain à entreprendre des solutions structurelles à long termes, pour que nos institutions combattent l'impunité qui règne au Mexique. Nous savons que le gouvernement français, au même titre que d'autres gouvernements européens, apporte une assistance technique au gouvernement mexicain en matière de justice et nous demande qu'il existe plus de transparence sur l'usage de ces fonds, afin que ceux-ci soient destinés de manière efficace a la lutte contre l'impunité, la corruption, et les violations graves aux droits de l'homme.

**Deuxièmement :** De promouvoir l'application des 14 recommandations dirigées au gouvernement mexicain par le Haut Commissaires des Nations Unis au Droit de l'Homme, en particulier celle qui demande la constitution d'un Conseil d'Assesseur contre l'Impunité. Devant le manque de capacité et de volonté politique pour enquêter sur les faits de corruptions et de violations récurrente aux droits de l'homme, le Mexique a besoin d'un mécanisme internationale, Independent et impartial, composé d'experts qui puisse accompagner l'Etat mexicain pour conformer des institutions de justice capable de renverser la tendance actuelle. Nous sommes certains que votre gouvernement, en reconnaissance de l'importance crucial d'offrir une aide mutuelle entre Etats en conformité avec vos engagements internationaux, aidera le Mexique à lutter contre a corruption et l'impunité a travers la promotion de la création d'un Conseil d'Assesseur contre l'Impunité et d'un Mécanisme International contre l'Impunité.

**Troisièmement :** De promouvoir un dialogue sur la situation de violations aux droits de l'homme au Mexique au sein du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unis et d'autres instances internationales, afin de trouver des solutions structurelles et global aux problématiques qu'affronte actuellement le pays.

**Quatrièmement :** De mettre en exergue l'importance de la participation des victimes, des défenseurs des droits de l'homme et de la société civil mexicaine dans la construction d'un Etat de droit, en demandant au gouvernement mexicain la mise en place d'espace de consultation, participation et évaluation de la société civil en matière de politique publique relatives aux droits de l'homme.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette lettre, et vous prions d'agrèer, Monsieur le Président, l'expression de toute notre considération.

Cordialement,

### **Organisations de la société civile**

ARTICLE 19

Borde Político

Asistencia Legal por los Derechos Humanos

Centro de Derechos Humanos Fr. Francisco de Vitoria O.P., A.C.

Centro Nacional de Comunicación Social  
Cauce Ciudadano A.C.  
Casa del Migrante de Saltillo  
Colectivo familias de Desaparecidos Orizaba – Córdoba  
Colectivo Solecito de Veracruz de búsqueda de personas desaparecidas  
Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de las Casas  
Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez A.C.  
Centro Diocesano para los Derechos Humanos Fray Juan de Larios  
Ciudadanos en Apoyo a los Derechos Humanos, A.C.  
Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos  
Disability Rights International  
Documenta | Análisis y acción para la justicia social A.C.  
Enjambre Digital  
Fundación para la Justicia y el Estado Democrático de Derecho A.C. (FJEDD)  
Fundar, Centro de Análisis e Investigación A.C.  
Fuerzas Unidas por Nuestros Desaparecidos en México (FUNDEM) integrada por familiares de personas desaparecidas en todo México.  
Fuerzas Unidas por Nuestros Desaparecidos en Coahuila (FUUNDEC) integrada familiares de personas desaparecidas en el estado de Coahuila.  
Grupo de Información en Reproducción Elegida, A.C.  
Instituto para la Justicia Procesal Penal (IJPP)  
Instituto de Liderazgo Simone de Beauvoir (ILSB)  
Instituto Mexicano de Derechos Humanos y Democracia A.C. (IMDHD)  
Proyecto sobre Organización, Desarrollo, Educación e Investigación (PODER)  
Proyecto de derechos Económicos Sociales y Culturales A.C. (PRODESC)  
Scalabrinianas Misión con Migrantes y Refugiados  
Servicios y Asesoría para la Paz (SERAPAZ)  
México Unido Contra la Delincuencia A.C. (MUCD)  
CIC Propuesta Cívica A.C.  
Red Retoño  
Red Nacional de Organismos Civiles de Derechos Humanos “Todos los Derechos para Todas y Todos” (conformada por 84 organizaciones en 23 estados de la República mexicana): Agenda LGBT (Estado de México); Alianza Sierra Madre, A.C. (Chihuahua); Asistencia Legal por los Derechos Humanos, A.C. (AsiLegal) (Ciudad de México); Asociación Jalisciense de Apoyo a los Grupos Indígenas, A.C. (AJAGI) (Guadalajara, Jal.); Asociación para la Defensa de los Derechos Ciudadanos “Miguel Hidalgo” (Jacala Hgo.); Bowerasa, A.C. “Haciendo Camino” (Chihuahua, Chih.); Casa del Migrante Saltillo (Saltillo, Coah.); Católicas por el Derecho a Decidir, A.C. (Ciudad de México); Centro “Fray Julián Garcés” Derechos Humanos y Desarrollo Local, A. C. (Tlaxcala, Tlax.); Centro de Apoyo al Trabajador, A.C. (CAT) (Ciudad de México); Centro de Derechos de la Mujeres de Chiapas (San Cristóbal de Las Casas, Chis.); Centro de Derechos Humanos “Don Sergio” (Jiutepec, Mor.); Centro de Derechos Humanos “Fray Bartolomé de Las Casas”, A. C. (San Cristóbal de Las Casas, Chis); Centro de Derechos Humanos “Fray Francisco de Vitoria O.P.”, A. C. (Ciudad de México); Centro de Derechos Humanos “Fray Matías de Córdoba”, A.C. (Tapachula, Chis.); Centro de Derechos Humanos “Juan Gerardi”, A. C. (Torreón, Coah.); Centro de Derechos Humanos “Miguel Agustín Pro Juárez”, A. C. (Ciudad de México); Centro de Derechos Humanos de la Montaña, Tlachinollan, A. C. (Tlapa, Gro.); Centro de Derechos Humanos

de las Mujeres (Chihuahua); Centro de Derechos Humanos de los Pueblos del Sur de Veracruz “Bety Cariño”, A.C. (Tatahuicapan de Juárez, Ver.); Centro de Derechos Humanos Digna Ochoa, A.C. (Tonalá, Chis.); Centro de Derechos Humanos Paso del Norte (Cd. Juárez, Chih.); Centro de Derechos Humanos Toaltepeyolo (Orizaba, Veracruz); Centro de Derechos Humanos Victoria Diez, A.C. (León, Gto.); Centro de Derechos Humanos Zeferino Ladrillero (CDHZL) (Estado de México); Centro de Derechos Indígenas “Flor y Canto”, A. C. (Oaxaca, Oax.); Centro de Derechos Indígenas A. C. (Bachajón, Chis.); Centro de Investigación y Capacitación Propuesta Cívica A. C. (Propuesta Cívica) (Ciudad de México); Centro de Justicia para la Paz y el Desarrollo, A. C. (CEPAD) (Guadalajara, Jal.); Centro de los Derechos del Migrante (Ciudad de México); Centro de Reflexión y Acción Laboral (CEREAL-Guadalajara) (Guadalajara, Jal.); Centro Diocesano para los Derechos Humanos “Fray Juan de Larios”, A.C. (Saltillo, Coah.); Centro Juvenil Generando Dignidad (Comalcalco, Tabasco); Centro Kalli Luz Marina (Orizaba, Ver.); Centro Mexicano de Derecho Ambiental (CEMDA) (Ciudad de México); Centro Mujeres (La Paz, BCS.); Centro Regional de Defensa de DDHH José María Morelos y Pavón, A.C. (Chilapa, Gro.); Centro Regional de Derechos Humanos “Bartolomé Carrasco”, A.C. (BARCA) (Oaxaca, Oax.); Ciencia Social Alternativa, A.C. KOOKAY (Mérida, Yuc.); Ciudadanía Lagunera por los Derechos Humanos, A.C. (CILADHAC) (Torreón, Coah.); Colectivo contra la Tortura y la Impunidad (CCTI) (Ciudad de México); Colectivo Educación para la Paz y los Derechos Humanos, A.C. (CEPAZDH) (San Cristóbal de Las Casas, Chis.); Comisión Ciudadana de Derechos Humanos del Noroeste (Mexicali, Baja California); Comisión de Derechos Humanos y Laborales del Valle de Tehuacán, A.C. (Tehuacán, Pue.); Comisión de Solidaridad y Defensa de los Derechos Humanos, A.C. (COSYDDHAC) (Chihuahua, Chih.); Comisión Independiente de Derechos Humanos de Morelos, A. C. (CIDHMOR) (Cuernavaca, Mor.); Comisión Regional de Derechos Humanos “Mahatma Gandhi”, A. C. (Tuxtepec, Oax.); Comité Cerezo (Ciudad de México); Comité Cristiano de Solidaridad Monseñor Romero (Ciudad de México); Comité de Defensa de las Libertades Indígenas (Palenque, Chis.); Comité de Defensa Integral de Derechos Humanos Gobixha A.C. (CODIGODH) (Oaxaca, Oax.); Comité de Derechos Humanos “Fr. Pedro Lorenzo de la Nada”, A. C. (Ocosingo, Chis.); Comité de Derechos Humanos “Sierra Norte de Veracruz”, A. C. (Huayacocotla, Ver.); Comité de Derechos Humanos Ajusco (Ciudad de México); Comité de Derechos Humanos de Colima, A. C. (Colima, Col.); Comité de Derechos Humanos de Comalcalco, A. C. (CODEHUCO) (Comalcalco, Tab); Comité de Derechos Humanos de Tabasco, A. C. (CODEHUTAB) (Villahermosa, Tab); Comité de Derechos Humanos y Orientación Miguel Hidalgo, A. C. (Dolores Hidalgo, Gto.); Comité de Familiares de Detenidos Desaparecidos “Hasta Encontrarlos”(Ciudad de México); Comité Sergio Méndez Arceo Pro Derechos Humanos de Tulancingo, Hgo A.C. (Tulancingo, Hgo.); Consultoría Técnica Comunitaria AC (CONTEC) (Chihuahua); El Caracol, A.C (Ciudad de México); Estancia del Migrante González y Martínez, A.C. (Querétaro, Qro.); Frente Cívico Sinaloense. Secretaría de Derechos Humanos (Culiacán, Sin.); Fundación para la Justicia y el Estado Democrático de Derecho (Ciudad de México); Indignación, A. C. Promoción y Defensa de los Derechos Humanos (Mérida, Yuc.); Instituto de Derechos Humanos Ignacio Ellacuría, S.J. Universidad Iberoamericana- Puebla (Puebla, Pue.); Instituto Mexicano de Derechos Humanos y Democracia (Ciudad de México); Instituto Mexicano para el Desarrollo Comunitario, A. C. (IMDEC) (Guadalajara, Jal.); Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Occidente. Programa Institucional de Derechos Humanos y Paz (Guadalajara, Jal.); Justicia, Derechos Humanos y Género, A.C. (Ciudad de México); La 72, Hogar-Refugio para Personas Migrantes (La 72) (Tenosique, Tabasco); Mujeres Indígenas por la Conservación, Investigación y Aprovechamiento de los Recursos Naturales, A. C. (CIARENA) (Oaxaca); Oficina de Defensoría de los Derechos de la Infancia A.C. (ODI) (Ciudad de México); Promoción de los Derechos Económicos, Sociales y Culturales (PRODESCAC) (Estado de

México); Proyecto de Derechos Económicos, Sociales y Culturales (ProDESC) (Ciudad de México); Proyecto sobre Organización, Desarrollo, Educación e Investigación (PODER) (Ciudad de México); Red Solidaria de Derechos Humanos, A.C. (Morelia, Michoacán); Respuesta Alternativa, A. C. Servicio de Derechos Humanos y Desarrollo Comunitario (San Luis Potosí); Servicio, Paz y Justicia de Tabasco, A.C. (SERPATAB) (Villahermosa, Tab.); Servicios de Inclusión Integral, A.C. (SEIINAC) (Pachuca, Hgo.); Tequio Jurídico A.C. (Oaxaca, Oax.); VIHas de Vida (Guadalajara, Jal.); Voces Mesoamericanas, Acción con Pueblos Migrantes AC (San Cristobal de las Casas, Chiapas).;

### **Défenseurs des droits de l'homme**

Aram Barra

Araceli Salcedo Jiménez

Alfredo Lecona Martínez

Aranxa Bello Brindis

Alejandra Nuño Ruiz- Velasco

Ana Lorena Delgadillo Pérez

Catalina Perez Correa

Carolina Pimentel

Cecilia Real

Denise Dresser

Ernesto López Portillo

Eliana Garcia

Guadalupe Barrena

Jorge Javier Romero

Lucía Diaz Genao

Iván García Gárate

María Novoa

Pablo Girault

Rosario Villanueva

Simón Hernández León